

nom ou à amoindrir le prestige des cercles qu'il fréquentait.

Je me bornerai à faire allusion en passant aux services publics qu'a rendus feu M. Robb. Tous les honorables membres ici présents et la population canadienne savent ce qui en est. Au cours de sa carrière ministérielle, il a détenu successivement les portefeuilles du Commerce, de l'Immigration et de la Colonisation et des Finances. A la direction de ces divers ministères, il a donné à maintes reprises des preuves de ses talents d'administrateur, de son sens averti des affaires et de sa conception profonde de la nature humaine. Après avoir assumé les fonctions de ministre de la Couronne à une époque de crise politique, à la suite du marasme qui sévissait un peu partout, dans l'industrie, M. Robb a vécu assez longtemps pour voir son nom devenir pour ainsi dire synonyme de la prospérité.

A titre de ministre des Finances, il consacra plus particulièrement son attention aux problèmes concernant la dette nationale et les impôts. Durant les quelques années qu'il est resté en fonctions, M. Robb a réussi à réduire sensiblement et la dette et les taxes. La part faite aux divergences d'opinions dans la députation, on peut dire, je le crois, des divers exposés budgétaires que l'ex-ministre des Finances a prononcés ici, que l'opinion publique accouplera toujours volontiers et glorieusement son nom à ces mesures, malgré les controverses qu'elles ont soulevées dans le temps et qu'elles continueront peut-être à soulever à l'avenir. Plus que n'importe quel autre honorable membre, peut-être, dans les débuts parlementaires, il savait écouter et se faire écouter avec une courtoise attention. Cela, il fallait l'attribuer à sa bienveillance innée et à son affabilité de caractère que tous ceux qui l'ont connu aimeront à se rappeler. "Jim" Robb, ainsi que nous l'appelions familièrement, était aimé et respecté par les membres des divers groupes politiques ici. Le plus bel hommage qui puisse être rendu à sa mémoire aujourd'hui, c'est que sa disparition cause un deuil aussi profond et aussi sincère chez nos honorables amis de la gauche que dans les rangs de la droite. Lorsque je songe à cet ami fidèle, à ce collègue disparu, qui était l'ami de tout le monde, à son existence si paisible et sans prétention et cependant si féconde et importante dans le domaine public; et lorsque je me demande à quelles qualités il faut attribuer l'estime universelle dont il jouissait, je me rappelle ces jolis vers de Woodsworth dans son *Ode to duty*:

Give unto me, made lowly-wise
The spirit of self-sacrifice;
The confidence of reason give;
And in the light of truth thy Bondman let
me live!

On peut dire de James Alexander Robb qu'il était "l'essence même de l'humilité". Elle communiquait à tous ses actes et à ses convictions l'empreinte de la simplicité. Son esprit d'abnégation, qu'il fût question de services personnels ou de contribution matérielle, le portait naturellement à se consacrer exclusivement à ses compatriotes et au pays qu'il aimait.

Aussi, avec le poète, aurait-on pu dire en tout temps de lui qu'il était de ceux

Whose armour is
His honest thought,
And simple truth
His utmost skill.

Sa franchise, dans toutes les circonstances de la vie, lui avait valu l'affection de tous. Ce sont là de nobles qualités qui constituent des attributs d'une haute simplicité, dont le souvenir inspirera chacun de nous et fera chérir sa mémoire.

Lorsque la mort fait un vide dans nos rangs, nous sommes plus ou moins portés à éprouver des regrets personnels, mais, en cette circonstance, on songe également à la perte irréparable que vient d'éprouver Mme Robb, si douloureusement atteinte par ce grand deuil. Tous, nous partageons sa douleur et j'invite M. l'Orateur à lui transmettre, au nom de la Chambre, l'expression de nos sincères condoléances.

FEU GEORGES-DORÈZE MORIN

Lorsqu'un homme passe de vie à trépas après avoir atteint ses soixante-dix ans, sans avoir été atteint par les infirmités du vieil âge et en pleine possession de ses facultés, il y a là un certain motif de consolation. Mais il est plus pénible et plus tragique de voir enlever à son affection celui qui, encore en pleine jeunesse, laissait entrevoir un brillant avenir. Tel est, monsieur l'Orateur, le cas de cet autre honorable député, feu Georges-Dorèze Morin, décédé depuis la dernière session du parlement, et dont la mort est tout spécialement sensible à ceux qui siègent de ce côté-ci de la Chambre.

M. Morin était député de Bagot, une autre circonscription de la province de Québec. Né à St-Hyacinthe, le 2 décembre 1884, il venait de terminer sa quarante-cinquième année, lorsque la mort le frappa à St-Pie de Bagot, le 24 décembre dernier. M. Morin était notaire de profession et, au cours de sa carrière, avait été appelé à maintes reprises à l'exercice d'importantes charges publiques, et, invariablement, sut s'en acquitter avec honneur.

Lorsque, avant la première et unique session du dernier parlement, le siège de Bagot devint vacant à la suite du décès du député élu, J.-E. Marcile, les libéraux de cette circonscrip-